



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES COMITES DE QUARTIERS

OREE NORD SEILLE – OREE NORD DELAITRE – OREE SUD

MARDI 14 OCTOBRE 2025 à 17 H 30 - HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LISSMANN accueille les membres présents.

Divers points sont abordés :

DOLEANCES :

M. LISSMANN rappelle que pour faciliter la tâche à tout requérant, le portail CONNECT.METZ géré par l'Eurométropole est parfaitement adapté pour la transmission de doléances. Suivant les compétences, les informations sont redirigées soit vers la ville de Marly ou vers l'un ou l'autre des pôles de l'Eurométropole.

- Un riverain indique la présence d'un plot dangereux sur le chemin rural au niveau du château d'eau. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Un riverain indique l'absence d'une bouche type vanne d'eau au droit du 34 rue des Jacinthes. M. LISSMANN indique prendre attache avec le concessionnaire.
- Un riverain indique la présence d'un trou profond sur le trottoir au droit du 44 rue des frères Lumière. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Des riverains signalent des odeurs persistantes au niveau de la pompe de relevage rue des Jacinthes : M. LISSMANN indique prendre contact avec la société Haganis.
- Des riverains font remarquer que le fossé entre le champ et le chemin rural au niveau du château d'eau nécessiterait un curage. Le service des espaces verts de la commune en sera informé.
- Un riverain constate l'apparition récente de trous dans la chaussée avec une dégradation rapide au niveau du pont enjambant la Seille vers le Clos des Sorbiers. Les services techniques de la commune en seront informés.

- Un riverain constate la disparition des poubelles dans le cimetière « Sous les vignes ». M. LISSMANN et B. VUILLEMIN en informeront les services compétents.
- Un riverain indique constater que les impasses sont régulièrement oubliées lors du passage des balayeuses et lors des interventions d'Haganis. M. LISSMANN informe que la balayeuse municipale est de nouveau opérationnelle. Les services techniques de la commune en seront informés.
- Un riverain signale la présence régulière de déjections humaines dans les abords boisés au niveau du chemin des vergers près du château d'eau. M. LISSMANN prend note de cette information.
- Un riverain attire l'attention sur une maison abandonnée depuis plusieurs décennies rue des Lys. M. LISSMANN l'informe de la complexité du dossier et que ce n'est pas de la compétence de la commune.
- Un riverain indique la dangerosité pour les cyclistes des bordures de caniveau au croisement du lotissement des Hameaux du Golf vers le chemin de la Seille. M. LISSMANN indique que la situation est connue et qu'un abaissement des bordures est prévu. Il prendra contact avec l'adjoint au maire en charge de ce dossier pour connaître l'avancement de celui-ci.
- Un riverain fait remarquer qu'une zone est non éclairée la nuit rue Brebillon. M. LISSMANN rappelle que l'opération de remplacement des lampadaires par de l'éclairage LED est en cours d'achèvement. Au plus tard fin décembre, l'ensemble de la commune passera en « trame grise ».

CIRCULATION :

- Des riverains indiquent observer des vitesses excessives sur plusieurs voies de la commune (ex : rue Nobel vers le château d'eau et des rodéos aux giratoires des Hameaux de Marly et des Sorbiers) de même que des stationnements anarchiques sur certains axes (ex : avenue des Coteaux au droit du laboratoire). M. LISSMANN précise que la Police municipale est fortement mobilisée sur ces sujets et verbalise régulièrement les contrevenants. Il informe que la commune est en attente de l'autorisation pour déployer la deuxième phase de vidéo verbalisation qui concerne les stationnements gênants.
- Des riverains interrogent M. LISSMANN sur les possibles aménagements à l'entrée de Marly côté Pouilly sur la M113a afin de réduire la vitesse et de sécuriser le passage des cyclistes sur la voie verte en direction de Pouilly. M. LISSMANN indique que ce sujet a déjà été étudié par le passé en concertation avec la préfecture et que se pose un problème de compétence car le passage piéton est sur le territoire communal de Metz. Il précise que le panneau clignotant sera prochainement réparé et rappelle que la signalisation au sol à destination des cyclistes leur impose de céder le passage aux automobilistes. M. LISSMANN informe que dans le cadre du déploiement de la vidéo surveillance sur la commune reliée au CSU de Marly et de la Métropole, des caméras seront également installées aux entrées de ville. Elles permettront de relever les immatriculations des véhicules contrevenants. Le déploiement est en cours sur la commune.

- M. LISSMANN informe que la mise en service des feux de signalisation intelligents sur le parcours du bus est en cours. Il est rappelé que les feux rouges clignotants rue des Ecoles proche de la mairie et de l'église imposent un arrêt obligatoire selon le code de la route. Il informe également de la mise en place de feux avec boutons pousoirs au niveau des écoles. Concernant l'école FREINET, il est souligné que les feux ont été mis en place selon la réglementation en vigueur et que les places de stationnement le long du parc rue des Camélias sont en cours de réfection suite aux travaux entrepris pour la construction du périscolaire.
- Les riverains constatent des problèmes de stationnement au niveau du parking rue du Bois Brûlé suite à l'implantation de la résidence senior, empêchant l'accès au parcours de santé. T. HORY va étudier la possibilité d'un marquage au sol d'interdiction de stationner. M. LISSMANN rappelle que la police municipale peut intervenir. Il est possible de les contacter par téléphone du lundi au samedi entre 7h30 et 22h (sauf lors d'absences exceptionnelles).

BUS :

- M. HORY informe de l'arrivée sur la commune du Mettis en 2027. Les bus rouleront à l'hydrogène, moins polluant et moins bruyant. M. LISSMANN indique qu'une station sera implantée sur la commune pour le rechargement des bus et des camions poubelles.
- M. LISSMANN indique que le circuit des bus L2 empruntera à partir de fin novembre le parcours de la future ligne Mettis. Les arrêts de bus situés rue St Vincent de Paul face à l'école FERRY seront alors strictement réservés au stationnement des bus scolaires.

TRAVAUX :

- M. LISSMANN précise que les travaux d'étanchéité sur le pont rue des Ecoles étaient devenus indispensables au vu de la fragilité de l'édifice et qu'ils ont été réalisés dans les meilleures conditions de circulation possible. Ils seront terminés mi-novembre. Il invite les usagers à faire preuve de patience et de civisme.
- T. HORY constate la parfaite avancée des travaux au niveau du nouveau giratoire de la M113a au croisement de l'avenue de Magny et de la rue St Vincent de Paul. Le carrefour au croisement de la M113a et de l'avenue du Long Prey sera lui aussi prochainement pleinement opérationnel. M. LISSMANN souligne les aménagements apportés lors de ces travaux: la continuité de la piste cyclable sur le tronçon entre l'avenue de Magny et l'avenue des Azalées et l'éclairage mis en place.
- Projet transfert de l'école HENRION et du conservatoire : T. HORY et M. LISSMANN indique qu'un recours a été demandé suite à l'annulation du PLUi.

Résidence Séniior Les Villas du Golf :

- Des travaux pour la mise en place de PAV (point d'apport volontaire des déchets ménagers) sont en cours, pour les déchets ménagers courants et recyclables uniquement. Il est principalement dédié aux résidents de la résidence et du lotissement Les Villas du Golf mais sera aussi accessible

aux autres riverains. M. LISSMAN informe que d'autres PAV sont en cours d'installation rue du Faisan, rue Eugène JOUIN et au lotissement le Clos des Vignes.

SECURITE :

- M.LISSMAN répond aux inquiétudes des riverains sur le sujet des cambriolages. Il rappelle que le déploiement des 100 caméras prévues est en cours et qu'elles seront positionnées à différents emplacements dont les entrées de ville, les giratoires et les entrées des lotissements. Il indique que les effectifs de la police municipale sont au complet avec 6 agents formés et opérationnels, et qu'ils bénéficient également de l'appui de la police nationale et métropolitaine.

ENVIRONNEMENT :

- B. VUILLEMIN informe d'un grand chantier entamé sur le parcours de sante rue des Azalées. Des arbres malades ont dû être abattus par mesure de sécurité pour les usagers. Un terrain de pétanque a été créé. Il a été remarqué qu'il est très apprécié. Des aménagements complémentaires (bancs et poubelles) seront prochainement mis en place. Une attention particulière sera portée sur l'entretien du chemin gravillonné longeant le golf.
- Un riverain suggère la mise en place de bancs et poubelles sur la piste cyclable en direction de Pouilly. B. VUILLEMIN va étudier cette demande.
- Réfection des parcs pour enfants : B. VUILLEMIN informe que la nouvelle aire de jeux dénommée « Les aventuriers », sur le thème du Petit Prince, située au croisement de la rue Follereau et de la rue Mozart sera accessible dès fin octobre. Elle disposera d'un terrain de pétanque, de bancs, de jeux divers et prochainement d'une boite à livres. Elle est destinées aux enfants jusqu'à 14 ans.
- L'aire de jeux du parc FREINET a été refaite à neuf afin de remplacer un mobilier vieillissant. Une caméra a été installée avec un éclairage automatique, ce qui devrait décourager les actes de dégradations. B. VUILLEMIN insiste sur l'investissement de la commune sur l'entretien et la mise en sécurité et conformité de ces installations pour le bien-être des usagers.

Michel LISSMANN lève la séance à 19H.